

181. Décision du 18 mai 1881 approuvant diverses propositions de l'Ordonnateur concernant les magasins des vivres des Tuamotu et des Gambier.....	184
182. Décision du 18 mai 1881 mettant une somme de 1,000 francs à la disposition du conseil d'administration de l'avis le <i>Guichen</i> , à l'effet de pourvoir aux dépenses urgentes que pourrait occasionner sa mission aux îles sous le vent.....	184
183. Arrêté du 26 mai 1881 ouvrant à l'Ordonnateur un crédit provisoire de 7,000 francs pour faire face à certaines dépenses du service Colonial.....	185
184. Arrêté du 26 mai 1881 rendant exécutoire le rôle supplémentaire de la contribution personnelle et des patentes des Gambier pour le 1 ^{er} trimestre 1881.....	186
185. Arrêté du 31 mai 1881 interdisant aux débitants de boissons de recevoir des femmes dans leurs établissements.....	186
186. Arrêté du 31 mai 1881 promulguant dans les Établissements français de l'Océanie le décret du 13 juillet 1880 sur les pensions de retraite des fonctionnaires et agents coloniaux ayant une parité d'office dans les services métropolitains (<i>instructions, rapport, décret et tableau y annexés</i>).....	187
187 à 204. Nominations, mutations, etc.....	193

N° 169. — *CIRCULAIRE ministérielle rappelant diverses prescriptions concernant les demandes d'approvisionnements.*

(Direction des Colonies, 4^e bureau.)

Paris, le 3 mars 1881.

MONSIEUR LE COMMANDANT, — J'ai eu dernièrement encore l'occasion de constater que les administrations coloniales ne se conforment pas toujours aux instructions qui leur ont été successivement adressées pour l'établissement des demandes d'approvisionnement qui sont transmises à mon Département. Plusieurs états de matériel et de médicaments n'indiquaient ni la moyenne des consommations, ni l'existant en magasin ou en service et ne portaient pas l'évaluation de la dépense et le nombre de malades.

Je vous recommande de nouveau de ne m'adresser les demandes que lorsqu'elles seront établies dans les formes prescrites par les diverses circulaires de mon Département (16 mai 1870, 12 février 1877, 27 juin et 24 juillet 1878).

Recevez, etc.

Pour le Ministre de la marine et des colonies :
Le Conseiller d'État Directeur des colonies,
Signé : MICHAUX.
